

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 01112

Numéro SIREN : 753 688 852

Nom ou dénomination : François BOUGAULT

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2024 sous le numéro de dépôt B2024/005449

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>EURL BOUGAULT François</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>lieu-dit La Croix Meysant 42600 SAVIGNEUX</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>7 5 3 6 8 8 8 5 2 0 0 0 1 5</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
Exercice N clos le, <u>30/09/2023</u>							
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 580	AG	35	1 544
		Fonds commercial (1)	AH	65 000	AI		65 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	51 922	AS	46 720	5 201
		Autres immobilisations corporelles	AT	43 244	AU	19 975	23 268
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	223	BE		223
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	1 776	BI		1 776
TOTAL (II)		BJ	163 745	BK	66 731	97 014	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	205 747	BU	8 800	196 947
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	54 297	BY		54 297
		Autres créances (3)	BZ	8 963	CA		8 963
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
Disponibilités		CF	58 605	CG		58 605	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 255	CI		4 255	
	TOTAL (III)	CJ	331 870	CK	8 800	323 070	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	495 616	1A	75 531	420 084	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AACI CONSEILS
Expertise Comptable
 SARL au Capital de 16.000 Euros
 26, avenue de Verdun
 42000 SAINT ETIENNE
 Tél. 04 77 92 05 30 - Fax 04 77 74 22 98
 025 116 120 00019 K1AE 711

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL BOUGAULT François		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : . 20 000 .)	DA		20 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		2 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		139 128	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		21 092	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		182 221
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		128 396	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		26 340	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		56 491	
	Dettes fiscales et sociales	DY		26 323	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA		312		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		237 863	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		420 084	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		209 770		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		80 018		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032


Bilan BIC (CEG)

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/23	Net au 30/09/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 580,00	35,11	1 544,89	
Fonds commercial	65 000,00		65 000,00	65 000,00
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage	51 922,12	46 720,84	5 201,28	8 493,14
Autres immobilisations corporelles	43 244,25	19 975,79	23 268,46	13 871,91
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	223,30		223,30	223,30
Autres immobilisations financières	1 776,07		1 776,07	1 767,46
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	163 745,74	66 731,74	97 014,00	89 355,81
Stocks				
Marchandises	205 747,88	8 800,00	196 947,88	157 867,95
Créances				
Clients et comptes rattachés	54 297,57		54 297,57	37 146,52
Fournisseurs débiteurs	231,34		231,34	896,40
Etat, Impôts sur les bénéfices	736,00		736,00	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	6 333,33		6 333,33	3 057,28
Autres créances	1 663,32		1 663,32	833,32
Divers				
Disponibilités	58 605,60		58 605,60	91 175,34
Charges constatées d'avance	4 255,61		4 255,61	7 155,61
TOTAL ACTIF CIRCULANT	331 870,65	8 800,00	323 070,65	298 132,42
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	495 616,39	75 531,74	420 084,65	387 488,23


Bilan BIC (CEG)

	Net au 30/09/23	Net au 30/09/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	20 000,00	20 000,00
Réserve légale	2 000,00	2 000,00
Autres réserves	139 128,86	113 680,72
Résultat de l'exercice	21 092,46	25 448,14
TOTAL CAPITAUX PROPRES	182 221,32	161 128,86
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts</i>	48 378,21	68 925,78
<i>Découverts et concours bancaires</i>	80 018,04	50 000,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	128 396,25	118 925,78
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	26 340,26	23 742,82
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 491,68	42 777,50
<i>Personnel</i>	5 584,14	4 534,00
<i>Organismes sociaux</i>	10 751,80	14 354,16
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		603,00
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	9 206,20	18 917,51
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	781,00	830,00
Dettes fiscales et sociales	26 323,14	39 238,67
Autres dettes	312,00	1 674,60
TOTAL DETTES	237 863,33	226 359,37
TOTAL PASSIF	420 084,65	387 488,23

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL BOUGAULT François

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 420 085 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 21 092 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/01/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.
- continuité de l'exploitation

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

■ Règles et méthodes comptables**Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement sont prises en compte immédiatement dans les produits de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

 Notes sur le bilan

Actif immobilisé
Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	65 000			65 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	900	1 580	900	1 580
Immobilisations incorporelles	65 900	1 580	900	66 580
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	53 071		1 149	51 922
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 341	3 947		10 289
- Matériel de transport	18 451	29 480	21 566	26 366
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 590			6 590
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	84 454	33 427	22 715	95 166
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	223			223
- Prêts et autres immobilisations financières	1 767	9		1 776
Immobilisations financières	1 991	9		1 999
ACTIF IMMOBILISE	152 344	35 016	23 615	163 746

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 580	33 427	9	35 016
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 580	33 427	9	35 016
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	900	22 715		23 615
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	900	22 715		23 615

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2023
Éléments achetés	65 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	65 000

 Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	900	35	900	35
Immobilisations incorporelles	900	35	900	35
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	44 578	3 292	1 149	46 721
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 466	654		6 119
- Matériel de transport	6 505	5 107	3 685	7 927
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 541	389		5 930
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	62 089	9 442	4 834	66 697
ACTIF IMMOBILISE	62 989	9 477	5 734	66 732

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 69 293 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 776		1 776
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	54 298	54 298	
Autres	8 964	8 964	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 256	4 256	
Total	69 293	67 517	1 776
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	2 040
Fournisseurs - RRR à obtenir	231
Divers - produits à recevoir	1 663
Total	3 935

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 000,00 euro décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euro.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 237 863 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	80 018	80 018		
- à plus de 1 an à l'origine	48 378	20 286	28 092	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 492	56 492		
Dettes fiscales et sociales	26 323	26 323		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	26 652	26 652		
Produits constatés d'avance				
Total	237 863	209 771	28 092	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	20 548			
(**) Dont envers les associés	26 340			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 26 340 euro.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	8 126
AGIOS COURUS	18
Dettes provis. pr congés à payer	5 445
Personnel - autres charges à payer	89
Charges sociales s/congés à payer	1 269
Charges sociales - charges à payer	4 082
État - autres charges à payer	781
Clients - RRR à accorder	312
Total	20 122

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 768		
Frais financiers d'avance	488		
Total	4 256		

Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	40 287
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	40 287
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				51 000	51 000
Cumul exercices antérieurs				3 801	3 801
Dotations de l'exercice				10 200	10 200
Amortissements				14 001	14 001
Cumul exercices antérieurs				4 329	4 329
Exercice				10 389	10 389
Redevances payées				14 718	14 718
A un an au plus				10 389	10 389
A plus d'un an et cinq ans au plus				26 838	26 838
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				37 227	37 227
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				3 060	3 060
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				3 060	3 060
Montant pris en charge dans l'exercice				10 389	10 389

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 665 euro
 Une cotisation IFC à IRP AUTO est payée sur la base de 1.25% du plafond de SS pour l'ensemble des salariés.
 La cotisation de l'exercice s'élève à 1 665.91 €.

Le montant des engagements au 30.09.2023, calculés avec un taux d'actualisation de 4.10%, s'élève à 610.06 €.

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 1 666 euro

François BOUGAULT
S.A.R.L. au capital de 20 000 €
SIEGE SOCIAL : SAVIGNEUX (Loire)
Lieudit La Croix Meysant
753 688 852
RCS SAINT-ETIENNE
(2012 B 01112)
SIRET : 753 688 852 00015

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JANVIER DEUX MILLE VINGT QUATRE

APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

TROISIEME DECISION

- L'associé unique, statuant sur l'emploi du bénéfice de l'exercice, clos le 30 septembre 2023. s'élevant à 21 092.46 €, décide de l'affecter comme suit :

- Au compte «Autres réserves » 21 092.46 €

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'aucune distribution de bénéfices n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices sociaux.

LE GERANT
ASSOCIE UNIQUE
M. FRANCOIS BOUGAULT

